

Démographie française | L'urgence d'une politique familiale

L'INSEE vient de publier les dernières données démographiques disponibles sur la France : elles sont pour le moins préoccupantes. La tendance baissière, amorcée depuis 2012, se confirme pour les trois dernières années 2015, 2016 et 2017. Notre pays est passé d'une moyenne de 2 enfants par femme en 2012 à 1,88 en 2017, nous écartant ainsi chaque année un peu plus des 2,1 enfants requis pour satisfaire le renouvellement des générations.

Depuis des décennies, nous sommes un certain nombre à prôner une véritable politique familiale, à demander aux pouvoirs publics de promouvoir des mesures dans des domaines aussi divers que le logement, l'école, les modes de gardes, le travail des femmes, etc., à souhaiter que l'on ne revienne pas sur l'universalité des allocations familiales.

En vain.

Nous étions traité de conservateurs invétérés pour le moins et, pour le pire, de réactionnaires nostalgiques de la femme au foyer ! Pourtant des démographes des plus sérieux, des responsables politiques ou sociaux, des sociologues avisés, tiraient le signal d'alarme en soulignant qu'une nation qui voyait sa natalité baisser est une nation qui, non seulement ne pourrait plus garantir la solidarité nationale entre les générations mais, pire, ne pourrait porter un élan de dynamisme, de croissance et d'espoir.

Nous avons dénoncé la politique familiale de François Hollande qui avait abaissé le plafond du quotient familial, divisé par deux ou par quatre les allocations familiales pour les ménages considérés comme aisés, introduit des critères de sélection sévères pour les prestations d'accueil des jeunes enfants.

Malheureusement Emmanuel Macron a poursuivi cette politique notamment avec un abaissement des plafonds de ressources donnant droit au versement de l'allocation de base pour les parents de jeunes enfants. De plus, les collectivités locales ont toutes les peines du monde à développer l'accueil des jeunes enfants, à cause de la baisse de leurs dotations.

Aujourd'hui nous appelons les responsables politiques à mesurer les conséquences qu'une baisse de la natalité pourrait avoir tant sur la vigueur économique que sur la solidarité nationale. Nous leur demandons aussi de réfléchir à la mission essentielle qu'assument les familles pour la transmission, l'éducation, la solidarité entre les générations. C'est à eux de tout mettre en œuvre pour pérenniser l'exception démographique française.

N'oublions pas que les jeunes sans famille sont majoritairement ceux que l'on retrouve parmi les déscolarisés, les marginalisés sans emploi. N'oublions pas que ce sont les familles qui sont souvent le dernier refuge de ceux qui ont été blessés par la vie et qui cherchent bien souvent une aide, mais aussi un lieu d'affection et de soutien moral.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

UNE ILE QUI ETONNERA L'EUROPE

Le tandem Talamoni-Simeoni a gagné. Et la France avec.

Sous sa houlette, les Corses vont tenter de démontrer sans hargne, avec calme et détermination, qu'autonomie régionale et République peuvent rimer ; qu'il est possible de tester des expériences sans pour autant tout détruire et qui plus est, si ces expériences s'avéraient positives, elles pourraient être étendues à d'autres. Qu'un territoire à l'identité si puissante puisse se réapproprier la gestion de sa culture, de son urbanisme ou de ses infrastructures est sain et permettra peut-être à notre Etat centralisateur de renoncer enfin à son attitude tutélaire , pour adopter une attitude contractuelle à l'heure où la mondialisation impose des structures plus souples et moins pesantes, pour aller de l'avant.

Cette France des autonomies à laquelle les Corses viennent d'ouvrir la porte pourrait signifier que le pays sort de l'adolescence ; qu'il est en route vers l'âge adulte ; qu'enfin il est prêt à garantir une société de confiance.

Une route qu'avait déjà souhaité ouvrir, en 1969, le général de Gaulle avec son référendum sur la régionalisation. On connaît la suite : le déagisme soixante-huitard ambiant a balayé et le vieil homme, et ses idées neuves.

Le témoin était repris par Gaston Defferre en 1981, tout juste nommé Ministre de l'Intérieur, qui dira de ses lois de décentralisation qu'elles accompagnaient un mouvement « irréversible ».

Plus tard, Michel Rocard enfoncera le coin en signant les accords de Nouméa dont nous verrons l'année prochaine qu'ils pourraient bien aboutir aussi à l'autonomie de la Nouvelle Calédonie.

Ce processus engagé il y a 50 ans va enfin porter ces fruits et notre système centralisateur parisianiste et étatique craqueler un peu plus...

Que ce coup porté émane de la Corse a quelque chose de savoureux :

De la Corse les Continentaux, au fond, aujourd'hui, ne connaissent plus grand chose.

Prosper Mérimée et sa Vendetta de Colomba, Astérix et ses flemmards ramasseurs de châtaignes ou Charles Pasqua et ses réseaux border line qui faisaient flirter politique et banditisme, ont fini par forger dans le subconscient national, l'image d'une Corse vengeresse, paresseuse et mafieuse...

Seul Bonaparte échappe à la règle et pour cause : son île était par trop petite pour assouvir son ambition démesurée et son encombrante famille y était, pour tout dire, presque persona non grata....

Même plus, il est encensé.

Pourquoi, peut-être parce qu'il a participé à renforcer cette France monolithique et pyramidale tant prisée de l'iconographie républicaine !

Ainsi, on a oublié qu'au XVIII^e siècle la Corse était un modèle pour la France d'abord et pour l'Europe ensuite.

Que sa Constitution pensée, écrite, appliquée par Pasquale Paoli et qui a valu jusqu'en 1769 est plus ancienne que celle des Etats Unis d'Amérique, dont les pères fondateurs se sont largement inspirés.

Que les philosophes des lumières si prisés de la bien pensance citaient l'île comme la forme la plus aboutie de démocratie.

Jean-Jacques Rousseau écrivait « La valeur et l'insistance avec laquelle ce peuple a pu recouvrer et défendre sa liberté, mériterait bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver.

J'ai le pressentiment qu'un jour cette île étonnera l'Europe »

Et si, pour une fois, il disait vrai ?

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Renforcer la francophonie, c'est accroître le rayonnement de la France et la paix dans le monde

La Francophonie doit retrouver toute sa place dans la politique étrangère de la France.

Il s'agit d'une politique certes culturelle mais aussi économique. Le partage de cette belle langue française, enrichie des apports de tous ceux qui l'utilisent de par le monde a créé une profonde communauté de destin parfois mal comprise ou dévoyée.

Il y a aujourd'hui en Afrique une forte solidarité et une grande coopération entre les pays parlant le français, et cette relation privilégiée existe aussi entre tous ces partenaires et la France.

C'est dans le cadre de la Francophonie que la France doit mener une vraie politique de reconquête dans les systèmes éducatifs et la recherche, en étroite liaison avec ses partenaires francophones.

L'Afrique sera demain la plus vaste zone de croissance et d'innovation du monde.

La France se doit donc d'impulser un renouveau de la francophonie, en facilitant par exemple l'uniformisation du droit commercial des pays francophones pour faciliter les échanges entre les entreprises françaises et les entreprises de nos partenaires francophones.

La France doit de manière efficace mettre en place un vaste programme de formations en langue française à destination des jeunes africains en fonction des besoins de chaque pays et plus particulièrement dans les métiers essentiels de l'artisanat et du bâtiment qui ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée qui leur fait souvent défaut.

Il faut aussi favoriser les accords universitaires, appuyer l'édition scolaire et

particulièrement la publication de manuels numériques.

Les grandes écoles et universités françaises doivent être aidées pour s'implanter en Afrique où la demande de formations francophone de qualité est exponentielle.

La France dispose d'une longue tradition de l'Etat et de la décentralisation.

Elle doit utiliser cette compétence au profit de ses partenaires africains qui le souhaitent dans le cadre d'un renforcement des capacités de la coopération décentralisée.

La Francophonie participe au rayonnement de la France à l'étranger, mais la France est souvent plus frileuse que ses partenaires dans ce domaine.

Il faut y remédier dans les plus brefs délais avec la création par exemple d'un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique.

Un plus grand rôle à la Francophonie parlementaire est également nécessaire afin d'améliorer les relations entre les Etats qui ont le français en partage ; cela participe au renforcement des capacités de l'Etat de droit dans les pays partenaires.

Il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde, mais bien au contraire d'un combat moderne pour conserver la variété du monde, sa richesse, et protéger les cultures diverses contre une uniformisation mondialiste appauvrissante.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Favoriser un projet d'uniformisation du droit commercial pour accroître les échanges et la stabilité.
(Renforcer le partenariat avec l'OHADA et les Communautés régionales (CEDEAO, CEMAC, UEMOA...))
- Aider les autorités en charge de la gestion foncière dans les pays francophones
au travers de coopérations décentralisées renforcées pour l'établissement de cadastres, et la formation de géomètres.
- Créer un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique
- Lancer des programmes de formations des jeunes africains francophones

pour lutter contre le chômage et la pauvreté

- Renforcer les moyens de la Francophonie parlementaire pour améliorer les capacités de l'état de droit

La francophonie n'est pas un héritage encombrant et honteux comme les chantres de la repentance permanente voudraient le faire croire.

La francophonie représente une force et une solidarité pour tous les pays francophones mais également une richesse et une chance pour l'équilibre du monde.

La sécurité de l'Europe est conditionnée au développement de l'Afrique

Le réchauffement climatique, l'insécurité et la pauvreté incitent des millions d'Africains à quitter leur pays.

Ils ne le font pas de gaieté de cœur... Mais dans l'espoir de trouver une vie meilleure.

Pour beaucoup d'entre eux, ils n'ont plus rien à perdre et confient leur vie aux mains de passeurs sans scrupule, véritables esclavagistes modernes.

Le totalitarisme islamiste et le terrorisme ne font qu'aggraver des situations déjà dramatiques dans de nombreux pays.

La France, partenaire historique de l'Afrique se doit de trouver les moyens d'améliorer cette situation pour limiter le flux migratoire de l'Afrique vers l'Europe, et la France.

L'aide française au développement doit augmenter et avoir pour but essentiel et prioritaire d'améliorer véritablement les conditions de vie des Africains en Afrique : sécurité, accès à l'énergie, formations, emplois, santé.

Nous devons lutter contre le terrorisme en inventant avec nos partenaires africains un nouveau contrat social et un nouveau modèle de société, plus solidaire et plus constructif qui ne tourne pas seulement autour de la valeur argent.

Il convient également d'accueillir plus et mieux nos voisins africains en imaginant une nouvelle forme de « contrat » qui permette à la fois de répondre aux aspirations des jeunes africains, mais aussi de faire en sorte qu'ils participent au développement de leurs pays d'origine tout en en profitant d'un emploi décent.

Sur le modèle de ce qui s'est fait entre 2006 et 2012 avec les accords de gestion concertée des flux migratoires, ces nouveaux accords permettront de faciliter la circulation entre pays d'origine et la France. En contrepartie, le pays d'origine s'engagera à lutter efficacement contre l'immigration clandestine de ses ressortissants vers la France.

Dans ces nouveaux contrats encadrant un partenariat gagnant-gagnant avec nos partenaires africains, la France pourra s'engager à faire en sorte que les entreprises françaises transforment une partie importante des matières premières sur place.

L'Europe doit aussi participer davantage au Co-développement des Etats d'Afrique car ils constitueront demain un espace de croissance majeur pour l'économie européenne.

Sur le plan européen comme sur le plan national, les dépenses de l'aide au développement doivent être ciblées sur les secteurs les plus sensibles pour être efficaces : emplois, santé, éducation.

En outre les aides au développement doivent être centrées sur les personnes et non sur les états en facilitant le retour de migrants dans leur pays par une aide sous forme de subventions ou de microcrédits destinés à la création d'emplois sur place.

La France doit développer des systèmes de formation (franchises de grandes écoles et d'universités) partout où cela est possible afin d'améliorer les niveaux de qualifications et de multiplier les futures embauches.

La France emploie d'ores et déjà plus de 500.000 personnes directement ou

indirectement au travers des quelques 10.000 implantations d'entreprises françaises sur l'ensemble du continent. (Si l'on ne compte que les membres du CIAN (Conseil des investisseurs français en Afrique)

Ces entreprises y réalisent un chiffre d'affaire supérieur à 60 milliards d'euros, soit un niveau comparable à ceux réalisés avec l'Asie ou les Etats Unis.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Passer des accords avec nos partenaires afin que les migrants restent en Afrique
- Rendre notre aide au développement plus ciblée et plus efficace
- Créer davantage d'échanges, notamment scolaires et universitaires, dans un cadre légal avec un contrat pour les étudiants
- Arrêter l'exploitation directe des matières premières et investir dans des industries de transformation sur place
- Contrôler l'émigration en partenariat avec les Etats africains afin d'avoir moins de migrants illégaux
- Faciliter l'obtention des visas pour les étudiants, les hommes d'affaires, les scientifiques

En 2016, environ 173.000 migrants ont emprunté la route à travers la Méditerranée, dont 59.000 ressortissants du Nigeria, Niger, Ethiopie, Sénégal et Mali (UE). En Europe les migrants africains sont évalués à environ 7 millions.

Un sondage Gallup en 2016 indique que l'Afrique subsaharienne est la région où le souhait d'émigrer est le plus fort : 42% des jeunes (15 à 24 ans) et 32% des diplômés du supérieur.

Environ 25 millions de jeunes africains pourraient émigrer hors d'Afrique d'ici 2030.

La France ne peut plus se contenter d'une politique honteuse de l'urgence sur le continent africain.

Elle doit retrouver son leadership au sein de l'Europe et proposer de véritables politiques de Co-développements aux pays africains.

La future sécurité de notre continent est en partie conditionnée au développement et à la prospérité du continent africain.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Emmanuel Macron ou l'indignité nationale au service du « buzz » médiatique

En voyage en Algérie en début de semaine, Emmanuel Macron a qualifié la colonisation française de « crime », de « crime contre l'humanité » et de « vraie barbarie », dans une interview à la chaîne algérienne Echorouk News, diffusée mardi 14 février .

Monsieur Macron, ces propos sont d'une indignité sans nom lorsque l'on aspire à devenir le représentant de la nation des droits de l'homme et des lumières.

Les mots ont un sens et qualifier notre pays et nos pères de la sorte démontre au mieux un manque de réflexion lié à une certaine immaturité politique, au pire un calcul politicien ignoble de recherche d'un électorat sur des fondements communautaires de haine de la France au moment où votre popularité ne cesse de décroître malgré une exposition médiatique incessante et plus que complaisante.

Les mots ont un sens donc ; et je vous rappelle ce que l'Article 7 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale entré en vigueur le 1 juillet 2002 entend par crime contre l'humanité : l'un quelconque des actes ci-après lorsqu'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile et en connaissance de cette attaque : Meurtre ; Extermination ; Réduction en esclavage ; Déportation ou transfert forcé de population ; Emprisonnement ou autre forme de privation grave de liberté physique en violation des dispositions fondamentales du droit international ; Torture ; Viol, esclavage sexuel, prostitution forcée, grossesse forcée, stérilisation forcée ou toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable ; Persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste ; Disparitions forcées de personnes ; Crime d'apartheid.

Monsieur Macron vous n'avez certes que 39 ans et une ambition manifestement sans limite mais il m'appartient de vous rappeler que des millions de nos compatriotes sont morts pour faire cesser les crimes contre l'humanité perpétrés par l'Allemagne Nazie.

Que de nos nombreux soldats venus des colonies sont morts aux côtés de leurs compagnons d'armes de métropole pour mettre à bas un régime d'abomination.

Comment pouvez-vous comparer la patrie de Rousseau, Voltaire, Diderot, Montesquieu et d'Alembert et l'Allemagne Nazie d'Hitler, Goebbels et Barbie... Vos propos sont non seulement indignes de la fonction à laquelle vous aspirez, mais également de tout responsable politique.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Charles Millon : Comment l'Europe va t'elle assumer sa future défense ?

TV Libertés émission Porte Voix

Charles Millon : Comment l'Europe va t'elle assumer sa future défense ?

Charles Millon : pourquoi le retour du service national est une fausse

bonne idée

Dimanche à la primaire je voterai François FILLON

Amis qui me suivez et qui m'interrogez, dimanche à la primaire je voterai François Fillon.

Et pour le programme et pour l'homme.

Son programme, il l'a bâti après avoir effectué un diagnostic fouillé et rigoureux de l'état de la France en partant du terrain et des réalités.

Des projets qui nous sont proposés, c'est celui qui m'apparaît le plus sérieux.

Sur l'éducation, l'économie, l'immigration il tente un juste équilibre entre autorité et liberté.

Sur la place de la France en Europe et dans le monde, il porte un regard lucide et décalé par rapport aux autres candidats.

C'est l'un des premiers qui ont dénoncé le totalitarisme islamiste et pris la défense des Chrétiens d'Orient, c'est l'un des premiers qui ont souligné la nécessité d'un dialogue franc avec la Russie.

L'homme, est droit et libre.

Il est attaché tant à ses valeurs familiales et sociétales qu'à ses convictions religieuses et ne l'a jamais caché.

C'est un catholique social, un libéral conservateur.

Il analyse les fractures françaises sans hystérisation, mais en appelant un chat un chat.

Charles MILLON

Ancien Ministre de la Défense

Après le Brexit, quelle Europe ?

Lorsque le Royaume-Uni a décidé de quitter l'Union européenne au mois de juin, son peuple a fait un choix historique, celui de reprendre son destin en main, en refusant de continuer de le livrer à une bureaucratie bruxelloise qui s'est au fil des années arrogé des compétences qui n'étaient pas les siennes, contre l'avis des opinions publiques.

Le coût général, financier, économique, politique, culturel que constituera cette sortie solitaire pour notre voisin d'outre-Manche reste encore à mesurer.

Mais l'on peut déjà noter que l'apocalypse immédiate prévue par des analystes financiers n'a pas eu lieu.

Au contraire, pour l'instant, la réalité inflige un cinglant désaveu aux catastrophistes : sur le seul mois d'août 2016, l'indice PMI manufacturier (activité industrielle) a par exemple effectué un bond de 5 points, ce qui constitue un record historique pour le pays et signifie indirectement que son industrie embauche.

En outre, le Royaume-Uni a, au moins momentanément, retrouvé de la compétitivité grâce à la dévaluation de sa livre sterling, pas une seule institution financière n'a quitté la City et à peu près tout le monde est convaincu que le Brexit ne va pas beaucoup changer la donne pour le poumon financier du Royaume-Uni.

Les ventes au détail ont, elles, progressé en juillet de 1,4%, hausse solide qui indique au moins que les consommateurs n'ont pas paniqué après le référendum. Par ailleurs, la nouvelle Première ministre anglaise, Theresa May, a prévenu qu'elle ne notifierait pas à Bruxelles la volonté britannique de quitter l'Union avant l'année prochaine, le temps pour son gouvernement de préparer les négociations.

Cette sortie a donc toutes les raisons de s'effectuer en bon ordre - au moins du côté britannique.

Car c'est lui qui contrôle le calendrier.

Certes, beaucoup d'inconnues demeurent : on ignore si les barrières tarifaires feront ou non leur retour, si la City pourra continuer de travailler comme par le passé, si la liberté de circulation sera bientôt restreinte entre la Grande-Bretagne

et le continent.

Reste que la principale question est du côté continental : l'Union européenne ne peut en effet éviter de s'interroger, plus que sur son avenir, sur son identité elle-même.

Que le Royaume-Uni n'ait pas été l'un de ses membres fondateurs - le Général de Gaulle s'opposant d'ailleurs longtemps à son entrée ; que le pays n'ait jamais adopté la monnaie unique, ce Brexit témoigne tout de même de la défiance des citoyens et même de nombre d'Etats aujourd'hui pour le monstre centralisé qui prétend depuis Bruxelles régir chaque détail de la vie quotidienne de ses membres.

C'est ainsi que la réforme en profondeur de l'Union européenne s'impose aujourd'hui plus que jamais. Mais elle réclame une révolution de la pensée : il faut revenir à un vrai pragmatisme, aux réalités qui sont précisément faites de ce que l'on peut mettre en commun.

Il faut définitivement abandonner l'Europe idéologue que des hommes comme Jacques Delors ont bâtie, refilant le virus français du jacobinisme au continent entier, quand c'était tout à l'inverse qu'il fallait procéder, selon d'ailleurs les volontés mêmes de ses fondateurs, grands adeptes de la subsidiarité, en commençant par le bas.

Car l'Europe, par son histoire, par sa géographie, par sa philosophie n'est forte que de sa diversité, de ses particularités, qui se nouent, se complètent et se fécondent dans des projets communs réclamés par les circonstances, et valables pour un temps donné.

Faut-il encore une fois rappeler les éclatants succès d'Airbus ou d'Ariane, nés de la volonté conjointe de nations européennes indépendantes, et qui n'eurent nul besoin d'une commission européenne technocratique pour éclore ?

Alors qu'il nous faudrait une Europe aux cent projets, la vérité, c'est qu'aujourd'hui l'Europe est plus centralisée que les Etats-Unis.

Et une centralisation qui comme d'habitude produit l'effet inverse de ce pour quoi elle a été vantée : la défense européenne n'existe pas, et c'est par des accords bilatéraux, comme ceux de Saint-Malo signés par les Français avec les Britanniques que ses armées nationales peuvent travailler ensemble.

La sécurité européenne commune est défaillante.

Les économies se heurtent et s'entrechoquent, liées par une monnaie unique quand leurs fondamentaux en sont pas les mêmes.

L'Europe est ainsi à refonder, ne serait-ce que pour ressusciter l'amour que ses citoyens purent nourrir pour elle au lendemain des conflits qui l'ensanglantèrent.

Mais ses dirigeants croient-ils qu'ils y parviendront en continuant de bafouer les votes populaires, faisant revoter ceux qui n'avaient pas donné la bonne réponse, ou parfois même comme avec le Traité de Lisbonne, ignorant ces votes ?

L'Europe des pères fondateurs avait été voulue pour créer une paix durable.

Ce n'est plus aujourd'hui la question : la paix est là, ancrée dans les cœurs des Européens, qui savent que le danger ne vient plus du pays voisin, mais paradoxalement de plus loin et de plus près en même temps.

Car cette Europe qui a aboli ses frontières intérieures, non seulement ne défend pas ses frontières extérieures, mais en a laissé se construire d'autres, invisibles mais réelles, en son sein.

Frontières sociales, avec une augmentations des inégalités économiques, mais aussi frontières communautaires, ethniques, religieuses, l'afflux de migrants décidé par Mme Merkel faisant l'affaire des grands entrepreneurs mais pas celle des peuples qui vivent une véritable crise d'identité.

C'est d'ailleurs l'un des motifs fondamentaux du Brexit que cette crise, par où les Anglais ont décidé de reprendre le contrôle de leurs frontières et de leurs lois.

Il n'est pas si étonnant que le Royaume-Uni, avant-poste de la mondialisation, ne la conçoive plus sous drapeau bruxellois.

Cette défection est inquiétante pour le projet européen, mais nos élites auraient tort de vouloir y répondre comme d'habitude par plus de centralisation.

Il s'agit, encore une fois, de rendre au contraire le pouvoir à la base, aux communautés, aux nations, de laisser libre cours à l'expérimentation, à l'initiative locale, aux grands projets sur la base du volontariat, bref, de prouver que l'Europe est bien le continent des hommes libres.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

[Président de l'Avant Garde](#)

Politique d'inclusion des personnes handicapées : il y a quelque chose de pourri en France

C'est le journal Marianne, dans son édition en ligne du 7 septembre, qui a dévoilé l'énième détournement des fonds destinés à l'inclusion et l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Ce nouveau tour de passe passe budgétaire permettra selon le ministre de l'Education nationale de financer le renforcement de la sécurité dans les universités.

C'est sans aucun état d'âme que François Hollande fait une nouvelle fois les poches du fond public pour l'insertion des personnes handicapées (FIPHFP)[\[1\]](#) : 30 millions d'euros ne seront pas réclamés aux universités au titre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances mais directement affectés à la sécurité par les universités elles-mêmes.

Et le gouvernement n'en est pas à son coup d'essai. Le journal avance la somme de 300 millions d'euros qui auraient été subtilisés dans le fonds handicap sur la durée du quinquennat.

La double peine a été réduite en 2003 pour les criminels mais manifestement pas pour les personnes en situation de handicap !

Le même gouvernement qui a déjà repoussé aux calendes grecques la mise en accessibilité des lieux publics pour les personnes handicapées vient maintenant détrousser les fonds servants à leur inclusion. Et pourtant, dans son discours de clôture de la 4e Conférence nationale du handicap, le Président de la république se permettait d'affirmer qu'il faisait de l'amélioration des conditions d'insertion professionnelle et de la sécurisation des salariés handicapés une de ses grandes priorités. Fadaises.

Et que dire de ce qui se passe dans les écoles ? Ce sont près de 10% des enfants en âge scolaire qui relèvent d'un handicap au sens de l'Education nationale et du ministère de la Santé. Une fois de plus, en cette rentrée scolaire, des dizaines de milliers d'enfants sont ostracisés, parfois renvoyés dans leurs foyers le jour même de la rentrée comme des pestiférés faute d'AVS (Auxiliaires de vie scolaire), de notifications MDPH rendues à temps ou prévoyants des aménagements adaptés, voire par le simple refus de chefs d'établissements de gérer la question du handicap dans leur école.

Le défenseur des droits comme le Comité des droits de l'enfant de l'ONU ont déjà tapé sur les doigts de la France, au nom de ces « enfants invisibles » sans résultat, hélas.

Derrière les chiffres il existe une réalité glaçante: celle de la mise au ban de la société de plusieurs centaines de milliers d'enfants. François Hollande s'était engagé à pérenniser les emplois déjà affectés à l'Education nationale pour l'accompagnement des élèves handicapés et à créer 6 000 postes dès la rentrée 2016. Où sont ces AVS aujourd'hui ? Nulle part.

Le nombre d'enfants sans solution ou orientés de force vers des établissements inadaptés (ITEP, IME), contre l'avis des parents et des soignants, est toujours aussi important ; avec les piteux résultats que l'on connaît. Moins de 3% des enfants passés par ces structures sont à même de poursuivre des études supérieures: alors que dans leur très grande majorité, ces futurs adultes auraient la possibilité, en suivant un parcours scolaire normal, de devenir autonomes économiquement. Avec ce système d'exclusion presque totale, on les prédispose au contraire à la précarité et au chômage, pour certains même à une dépendance et une prise en charge à vie.

L'accueil par l'école des enfants handicapés ne doit plus être considéré par l'Etat comme un service qu'il rendrait aux parents mais comme un droit entier de l'enfant à être scolarisé. Afin qu'il trouve plus tard toute sa place dans notre société.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

[Président de l'Avant-Garde](#)

[1] Le FIPHFP est l'organisme public chargé de collecter les contributions des trois fonctions publiques qui ne satisfont pas à l'obligation d'emploi de 6% de personnes handicapées.